ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accession à la propriété

Question écrite n° 6351

Texte de la question

M. Jean-Claude Abrioux souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur le développement de l'accession à la propriété. Nombre de nos compatriotes souhaitent pouvoir acquérir un lieu d'habitation principal. Malheureusement, certains d'entre eux - notamment issus de la jeune classe moyenne - ne parviennent pas à concrétiser ce souhait. Le nouveau gouvernement devrait donc prendre en compte cette légitime aspiration. Un plan de grande envergure - comprenant notamment des incitations fiscales - s'impose afin de répondre à ce besoin et à cette attente. Il pourrait constituer, d'ici la fin de la législature, l'un des piliers de la politique gouvernementale. L'accession à la propriété aurait aussi l'avantage de désengorger le marché locatif actuellement saturé. En conséquence, il lui demande quelles mesures concrètes il souhaite prendre en faveur des Français qui veulent devenir propriétaires d'un logement principal.

Texte de la réponse

Devenir propriétaire de son logement est un rêve partagé par de nombreux Français. En trente ans, le pourcentage de ménages propriétaires de leur résidence principale a beaucoup augmenté en France : il est passé de 40 % en 1960 à 55 % en 1990. Mais il est resté stable depuis cette date et demeure inférieur à celui de nombreux autres pays européens. Toutefois, l'accession à la propriété est une aspiration qui ne peut se concrétiser, pour les ménages modestes, sans une intervention publique volontariste. Plusieurs mécanismes existent déjà, comme le prêt à 0 % et le prêt à l'accession sociale (PAS). En outre, le niveau historiquement bas des taux d'intérêt devrait conduire un plus grand nombre de ménages à engager un projet d'accession. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé d'engager des réflexions sur la base de quatre orientations : l'amélioration des mécanismes du prêt à 0 % et du PAS, et notamment leur articulation ; le développement, avec les promoteurs privés et les organismes HLM, de la location-accession qui permet de sécuriser ceux qui hésitent à s'engager directement dans un projet d'accession ; la recherche avec les banques d'une meilleure ingénierie de l'accession à la propriété, en s'inspirant des pratiques étrangères réussies en matière de durée et de modalités de remboursement ; et la relance de la vente de leurs logements par les organismes HLM qui offrent des conditions d'accession sécurisées. Au travers de ces réflexions qui intégreront toutes les dimensions du financement du logement, y compris les aspects fiscaux, le Gouvernement entend bien faire de l'accession à la propriété un axe prioritaire de sa politique du logement et prendre des mesures structurantes pour l'avenir de ce secteur.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Abrioux
Circonscription : Seine-Saint-Denis (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6351
Rubrique : Logement

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE6351

Ministère interrogé : équipement, transports et logement
Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 novembre 2002, page 4124
Réponse publiée le : 30 décembre 2002, page 5277